

Conseil d'Administration du 20 décembre 2016

PRESENTS :

Mesdames BASSALER Agnès, LAVAUDEN Marie-Thérèse, LOUSTALOT-FOREST Marie-Laure, RIVOLTA Anne-Marie

Messieurs DUMOLARD Gilles, FERRARA Giuseppe, Monsieur GAMBOTTI Jean-Pierre, GRAND Dominique, MAUVAIS Mathieu, QUEINNEC Olivier, RESCHE Marc, SERERO Pierre Louis, SILVY Jacques

EXCUSES :

Mesdames CHABORD Christine, GUILLOT Jany, THOULOZE Marie-Françoise

1) Cœur de Ville, Cœur de Métropole (CVCM)

- Suite à l'envoi du document de synthèse le 19 octobre, nous sommes convoqués en Mairie le mercredi 21 décembre de 14 h et 15 h : Agnès BASSALER, Jean-Pierre GAMBOTTI, Olivier QUEINNEC et Anne-Marie RIVOLTA nous représenteront
- Suite à la manifestation du 5 décembre, les Unions Commerciales sont convoquées à Grenoble-Alpes-Métropole ainsi que des représentants de Grenoble à Cœur : Dominique GRAND représentera l'UHCV (et Guy WALTISPERGER Championnet-Bonne-Condorcet)
- Quelques points concernant l'articulation UHCV / Grenoble à Cœur :
 - ✓ l'UHCV propose d'être hébergement postal
 - ✓ l'UHCV accepte d'être l'association déposant la requête auprès du Défenseur des Droits
 - ✓ les décisions prises par ses représentants au sein de Grenoble à Cœur le seront à la majorité des votes exprimés avec possibilité de veto
- En fonction des réponses données lors des 2 réunions (Ville et Métropole) il est envisagé de se tourner vers les tribunaux : un recours suspensif auprès du Tribunal Administratif est actuellement à l'étude ; pour cela nous aurons besoin de l'aide (bénévole) d'un avocat (à l'heure où ce compte-rendu est rédigé, celui-ci est trouvé) ; nous aurons aussi besoin d'une protection juridique ... à suivre ...

2) Pétition & Démocratie Participative

Notre pétition « Pour un Centre-Ville apaisé » a rassemblé plus de 1 000 signatures. Mais la Mairie en demandant 2 000 pour le passage en Conseil Municipal et l'éventuelle votation citoyenne, la solution préconisée par l'UHCV - pour remédier à la consommation excessive d'alcool dans l'espace public - n'a pu y être débattue.

De cette expérience nous tirons 2 enseignements :

- La lourdeur de cette procédure et son irréalisme quant aux objectifs à atteindre rendent inadéquat son emploi pour les problèmes de la vie courante du centre-ville
- La municipalité doit être convaincue qu'une plus large écoute des citoyens et de leurs associations - par la procédure de la « porte ouverte » par exemple – serait moins médiatique et prestigieuse que cette interpellation citoyenne, mais serait très vraisemblablement plus efficace.

A ce jour, nous n'avons toujours pu obtenir copie de l'arrêté pris pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017 (reprenant les plages horaires de l'arrêté de la période estivale) et il est absent du site de la Ville ...

Madame Elisa MARTIN nous le mentionne cependant dans un courrier daté du 13 décembre, dans lequel nous pouvons lire que « *l'effort de fermeté demandé à la Police Municipale s'est traduit depuis le 1^{er} janvier 2016 par la rédaction de 124 P.V. pour chiens non tenus en laisse et 351 P.V. pour infraction à l'arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool pendant certaines heures dans le périmètre de l'union de quartier* »

3) Assemblée Générale & Gazette

- L'Assemblée Générale devrait se tenir le mardi 28 mars à 19 h 30, suivie de la Réunion Publique avec les Elus ; nous avons eu un accusé de réception de notre demande auprès du Cabinet du Maire, mais de confirmation de sa disponibilité
- Une réservation va être faite à la Maison du Tourisme pour l'Amphithéâtre
- Les articles sont en cours de rédaction
- Les recherches d'insertions publicitaires devront démarrer dès janvier

4) Comptes-rendus de réunions

- Consommation Démocratie Locale & Participation CLUQ / LAHGGLO (05/12) :
 - ✓ Constitution des groupes de travail devant permettre la convergence CLUQ / LAHGGLO : évolution des personnels et ressources financières, recrutement et mise en valeur des bénévoles, représentativité et représentation extérieure, occupation du territoire numérique, périmètre géographique et thématiques, nom de la nouvelle association
 - ✓ Point sur le Budget Participatif
 - ✓ Conseil de Développement et divers (PLUI, PADD)
- Présentation des nouvelles règles d'attribution de terrasses (Mairie le 09/12) :

Réunion tripartite : la Ville représentée par Mme Elisa MARTIN et Mr Antoine BACK, les Unions de Quartiers Championnet-Bonne-Condorcet, Centre-Ville et Notre-Dame et des représentants des Cafetiers-Hôteliers-Restaurateurs

La Ville présente les nouvelles règles d'attribution de terrasses valables pour les restaurants en cas de nouvelle création ou reprise : autorisation jusqu'à 22 h la 1^{ère} année, 23 h si « bonne conduite » la 2^{ème} année etc.

Des échanges ont lieu, parfois animés mais corrects, chacun restant sur sa position

Nous soulignons une nouvelle fois la nouvelle « mode » des terrasses avec emprise sur la voie publique ... soi-disant réservées aux établissements n'ayant pas assez de surface sur le trottoir ; de fait cela supprime des places de stationnement
- Commission Culture CLUQ/LAHGGLO (16/12) :
 - ✓ Carnaval des Muzikos : en l'absence d'un représentant de l'Harmonie de Grenoble et sans réponse au sujet de la réservation d'une salle pour le grand final, il est impossible de discuter e l'avancée du projet
 - ✓ Un partenariat s'est établi avec le CLUQ et LAHGGLO autour du Festival du Film Nature & Environnement qui prendra une forme « itinérante » à travers les Unions de Quartier de la Métropole ; une projection commune est proposée le 18 janvier à 19 h 30 à la Maison des Associations

- ✓ L'exposition de novembre 2017 à la Plateforme se précise ; elle aura comme « parrains » Johann Rivat, Petite Poissonne, Vincent Gontier et Samuel Rousseau et le thème retenu « Irrévérence »
- ✓ Le travail sur la valorisation du patrimoine présent dans nos quartiers se poursuit
- ✓ Une réflexion sur le Projet Culturel Métropolitain voté le 3/11 est en cours

5) Questions diverses

- Plan Fresques : un document concernant notre projet sera donné en Mairie à l'issue de la réunion du mercredi 21/12
- Arrêt des fontaines : en réponse au mail envoyé le 16/12, Mr Antoine BACK a confirmé la mise des fontaines en « hors-gel » pour protéger canalisations, pompes et autres dispositifs ainsi que les bassins ; une alternance hors-gel et remise en eau en fonction des aléas météorologiques s'avère irréalisable, en particulier en raison d'une surmobilisation des agents municipaux.
- Un courrier va être adressé à Mr le Directeur de l'Office du Tourisme en vue d'une réflexion commune sur la valorisation touristique de notre centre-ville (dont l'aménagement de l'espace qui va être libéré par la destruction annoncée du restaurant du Jardin de Ville)

Prochain C.A le mardi 17 janvier 2017 à 18 h 30